

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **95 (1959)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20. • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Lino de Binda

Ecole pédagogique privée

FLORIANA



Pontaise 15 - Lausanne - Tél. 24 14 27
Direction : E. Piotet

- **Préparation** de gouvernantes d'enfants et d'institutrices privées.
- **Stage** d'application dans petites classes, garderies d'enfants, crèches, etc.
- **Nombreuses** situations au service des élèves diplômées.

Rentrée 14 avril

Jeune homme

de Suisse allemande, de 19 ans et de bon milieu, désire vivre quelques semaines dans la famille d'un instituteur avec enfants. Il recherche un milieu agréable, intellectuel et, en prenant des leçons journalières, il aimerait être quelque peu initié aux finesses de notre langue française.

Quel professeur ou instituteur, à la campagne ou bien en ville, prendrait un tel pensionnaire et ceci déjà pour les vacances de Pâques? Qu'il fasse ses offres, avec prix, à **M. René Clausen, 21, chemin Villardiez, Pully.**

Y aurait-il une famille consciencieuse

en Suisse française ne parlant que le français, qui prendrait pendant les vacances de printemps ou d'été un garçon de 12 ans ou une fille de 14 ans contre rétribution.

Réponse à **Mme H. Fischer, Bitziusstr. 47, Berne, Tél. 031/4 46 96**, avec conditions.

Dans grand centre touristique des Alpes Vaudoises

immeubles

équipés pour exploitation hôtelière, à vendre ou à louer. Convendraient pour homes d'enfants, instituts, colonies de vacances, etc.

Faire offres sous chiffre **P.M. 31398L** à **Publicitas, Lausanne.**

L'Ecole suisse de Milan

cherche pour succéder à une maîtresse de français qui prend sa retraite après 49 ans d'activité

un maître de langue maternelle française

(possédant quelques notions d'italien) pour tout l'enseignement du français (20 h.), quelques leçons de géographie et de gymnastique pour les garçons. Entrée en fonction : 15 septembre 1959 (cinquante-neuf). Nombre de leçons obligatoires 30. Traitement et pension de retraite selon les normes établies par le Département fédéral de l'Intérieur. Pour renseignements plus détaillés s'adresser au Président de la Commission scolaire, Dr E. Steffen, Via Appiani 21, Milan. Faire parvenir à la même adresse les offres écrites à la main avec curriculum vitae, copies de certificats, références, certificat médical et photographie.

Partie corporative

VAUD

Les manuels au concours

Six collègues se sont inscrits pour participer au concours qui désignera l'auteur du futur manuel d'arithmétique pour le degré supérieur ; et une maîtresse pour « Chez nous », manuel destiné aux classes ménagères.

C'est un succès, et les sept inscrits doivent être félicités et remerciés sans réserve.

Félicités d'abord parce qu'ils savent, s'ils ne sont pas désignés, que leur travail de concours n'aura été utile qu'à eux-mêmes : ils l'auront fait par intérêt pour l'école, et parce qu'ils pensaient avoir quelque chose à apporter à leurs collègues.

Félicités aussi parce que les élus s'attaqueront à une tâche longue, passionnante et difficile, qui leur apportera autant de déboires que de satisfactions : concilier les intérêts de l'enfant avec les exigences des maîtres, des classes, des autorités, de la société, des finances cantonales, des éditeurs. Quand ils auront besoin d'encouragements, nous devrons être là, mieux : nous serons là ; c'est une sorte d'engagement que nous devons prendre contre les futurs vents et marées qui ne manqueront probablement pas. C'est ainsi que nous pourrions veiller à ce que les autres acteurs de la pièce tiennent aussi les engagements qu'ils auront implicitement pris.

P. B.

Cercle lausannois des Maîtresses enfantines

Rappel : Le stamm des Maîtresses enfantines de Lausanne a lieu au « Central », de 16 h. 30 à 18 h. tous les premiers vendredis du mois. Joyeux accueil à toutes !

Educatrices des petits

Samedi 21 février, à 14 h. 30, au collège de Montriond : séance de travaux manuels. Confection d'objets réalisés avec du matériel de fortune.

Présentation de disques nouveaux destinés à l'initiation musicale chez les petits.

M. G.

Société suisse des Maîtres de dessin,
section vaudoise

Notre prochaine séance aura lieu samedi prochain 21 février, à 15 heures, à la salle dessin de l'École normale, à Lausanne.

A l'ordre du jour : 1. Examen de travaux d'élèves ; 2. Le dessin aux examens de maturité ; 3. Relations avec la SPV ; 4. Communications diverses et propositions individuelles.

Puis casse-croûte facultatif.

Prochaines séances prévues les 2 mai et 6 juin.

A toutes les maîtresses de travaux à l'aiguille

Pourquoi ne sommes-nous pas payées aussi chaque mois (part de l'Etat) comme nos collègues ? Pourquoi n'avons-nous pas reçu une fiche de salaire ? Patience, Mesdames et Mesdemoiselles ! En effet, l'établissement de votre fiche était plus compliquée puisque beaucoup d'entre vous travaillent dans plusieurs communes. Le Département nous a assurés que votre tour viendrait dans le courant de cette année ou au plus tard l'an prochain.

Toutefois, si vous aviez des doutes sur votre traitement, ou si vous aviez quelques questions à poser, vous n'avez qu'à nous envoyer votre nom et votre adresse et nous vous ferons parvenir votre décompte.

Pour le Comité : R. P.

Vacances des Jeunes

Le Comité vous recommande cette nouvelle Association et vous prie de lire avec attention l'article ci-dessous.

R. Pasche.

Créée à Lausanne, le 11 novembre 1958, l'Association « Vacances des Jeunes » se propose d'organiser des camps pour préadolescents et pour adolescents du canton de Vaud.

Neutre aux points de vue confessionnel et politique, l'Association compte parmi ses responsables des éducateurs, des travailleurs sociaux, des chefs scouts, des infirmières scolaires, des représentants des services cantonaux s'occupant de l'enfance et de l'adolescence.

Elle s'efforce d'organiser des vacances saines pour le corps et l'esprit et prévoit pour 1959 déjà (mi-juillet à fin août) les essais suivants :

2 sessions de 3 semaines chacune pour 30 garçons de 13 à 15 ans.

2 sessions de 2 semaines chacune pour 24 jeunes gens de 16 à 18 ans.

1 session de 2 semaines pour 24 jeunes filles de 16 à 18 ans.

Il s'agit de donner aux jeunes qui n'ont pas le privilège de partir en vacances avec leurs parents l'occasion de découvrir et de connaître quelques aspects du Valais, de vivre en camp fixe rayonnant ou en camp itinérant, sous la conduite de moniteurs aptes à leur suggérer des activités intéressantes, dans une atmosphère agréable.

« Vacances des Jeunes » compte sur la compréhension et l'appui du corps enseignant, qui ne peut rester indifférent à une action sociale et préventive en faveur de la jeunesse.

Si l'essai de 1959 réussit, l'action pourra, nous l'espérons, prendre de l'extension.

Pour l'enseignement de l'allemand

L'Educateur d'aujourd'hui 14 février contient, agrafées au milieu du journal, 16 pages ancien format d'exercices d'allemand préparés par notre collègue A. Schertenleib, maître primaire supérieur à Prilly. On peut se procurer ces pages en s'adressant directement à L. Morier-Genoud, à Veytaux-Montreux (50 ct. la série ; 40 ct. pour une commande de 5 séries et plus).

Partie corporative : Pour l'enseignement de l'allemand. — Vaud : Les manuels au concours. — Cercle lausannois des Maîtresses enfantines. — Educatrices des petits. — SVM. — A toutes les maîtresses de travaux à l'aiguille. — Vacances des Jeunes. — L'école nouvelle. — En faveur des œuvres de l'enfance. — Genève : Soirée de Vernier. — Association antialcoolique du corps enseignant genevois. — Concours de la fondation « Pour l'Avenir ». Neuchâtel : Compte rendu financier pour 1958. — Le Grand Conseil et les vacances scolaires. — Extraits des rapports de section sur leur activité en 1959. — Chez nos amis vaudois. — Admission. Mise au concours de poste d'instituteurs et d'institutrices. — Fiches.

Nous remercions le Comité de la SPF d'avoir bien voulu nous déléguer notre « bulletinier » à l'assemblée constitutive, à laquelle assistèrent plusieurs éducateurs. Ces membres du corps enseignant pensent, comme nous, que l'action « Vacances des Jeunes » répond à un besoin, en particulier dans les localités importantes.

Car en dehors des Eclaireurs, des Cadets, du Mouvement de la Jeunesse suisse romande, etc., il reste encore des jeunes non encadrés pour lesquels il faut faire quelque chose en leur suggérant d'employer leur temps de vacances dans l'alternance d'activités intéressantes, d'excursions, de visites, de moments de détente, de sport et de jeux.

Chers collègues, aidez-nous à réaliser cette tâche difficile. Vous le pouvez soit en devenant membres de l'association, soit en versant un don, si petit soit-il. Veuillez utiliser le bulletin de versement envoyé aux enseignants.

Pour « Vacances des Jeunes », un très vif merci !

* * *

APPEL AUX COLLÈGUES ayant dirigé des camps dans le cadre des cours d'éducation civique.

Nous cherchons, pour assurer le bon fonctionnement de nos camps, un **DIRECTEUR** pour chaque session de 3 semaines (13 juillet au 1er août et 10 au 29 août).

Ce que nous désirons : Pratique de la direction de Camps d'éducation, ou de routiers ; dynamisme, sens de l'organisation, aptitude à coordonner l'activité des moniteurs, enthousiasme.

Nous pensons rétribuer le directeur.

Nous cherchons aussi, parmi les jeunes collègues, des moniteurs et des monitrices s'intéressant à la direction de groupes de 6 à 8 jeunes (préadolescents ou adolescents) et pouvant s'engager à participer à plusieurs

week-ends d'entraînement avant le camp. C'est une expérience à tenter.

Une rétribution est prévue pendant le camp.

Veuillez vous adresser à l'un des soussignés : Mlle Marthe Magnenat, inst., secrétaire, rue Etraz 16, Lausanne. Marcel Barbey, inst., président de « Vacances des Jeunes », Petit Beaulieu 5, Lausanne.

L'école nouvelle

Tout le monde en parle sans trop savoir de quoi il s'agit. Il y a les partisans fanatiques et les adversaires rafouches. L'occasion vous est enfin fournie de vous faire une opinion en assistant à l'assemblée générale de la Guilde de travail, le samedi 21 février, à 14 h. 30, à la grande salle du Café de la Cloche.

La partie administrative sera suivie d'un débat sur « L'enfant et l'école nouvelle », avec la participation de Mlle Bauer, psychologue ; M. E. Guéniat, directeur d'École normale ; M. B. Beauverd, inspecteur scolaire ; un instituteur et des parents d'élèves.

Tous les collègues que ce problème préoccupe sont très cordialement invités à cette réunion.

En faveur des œuvres de l'enfance

La collecte en faveur des œuvres vaudoises de l'enfance et de l'adolescence aura lieu cette année du 16 février au 7 mars.

En 1958, cette collecte a permis de réunir la somme de 33 997 fr. 12. Pour mieux aider les œuvres et institutions bénéficiaires de cette action (crèches, consultation pour nourrissons, layettes, soupes scolaires, colonies de vacances, maisons d'éducation, clubs de loisirs, etc.), nous espérons vivement qu'une heureuse augmentation sera enregistrée cette année.

Collecte à domicile et CCP II 1733.

GENÈVE

Soirée de Vernier (mercredi 25 février)

Partie officielle : 17 h. 45.

Partie gastronomique : 18 h. 45 : Le menu :

Pâté maison garni
Bœuf braisé
Pommes mousseline
Salade
Fromages
Ananas au kirsch

Partie récréative : « Les Hussards », de Bréal, joué par L'Echo de Vernier. Dès 23 h. 30 : bal.

« Les Hussards ». — Cette pièce de Bréal est une comédie mélodramatique de la meilleure veine. L'action se déroule pendant les guerres d'Italie : deux hussards de Bonaparte, envoyés en éclaireurs dans un petit village lombard, perdent leurs chevaux grâce à la malice d'un jeune Italien. Ce faible événement a des conséquences tragiques imprévisibles : menacés de passer en jugement pour la perte de leurs montures, les deux soldats mentent, inventent toute une histoire, accusent les habitants du village et se mettent dans une situation si mauvaise qu'ils risquent cette fois leur vie et celles des autres. Nous ne révélerons pas le dénouement pour ne pas vous priver du « suspense » qui règne dans ces trois actes. Mais ce qu'il faut dire, c'est le rebondissement continu de l'action, la vivacité du dialogue, qui pétillie à chaque instant comme un champagne bien mousseux, le pittoresque des personnages, l'effet comique irrésistible que produit le

contraste entre la population italienne et les deux Français.

Cette tragi-comédie sera jouée par L'Echo de Vernier, troupe qui s'est fait une belle réputation dans le théâtre amateur.

M. Gilbert Lipp a signé une mise en scène alerte, aérée, qui serre de très près le mouvement de la pièce.

Les acteurs, eux, se recommanderont à vous tout naturellement quand vous saurez que parmi eux se trouvent 8 collègues ou futurs collègues. Vous aurez plaisir à les voir évoluer dans les situations les plus drôles ou les plus tragiques.

Venez donc nombreux assister à ce spectacle qui vous apportera sans doute deux heures de délassément et de gaieté.

Inscriptions avant le 18 février chez Georges Gallay, Vernier (tél. 8 96 22). Les convocations personnelles comprennent un bulletin d'inscription et donnent toutes précisions complémentaires.

G. G.

Association antialcoolique du corps enseignant genevois

Les membres du corps enseignant sont cordialement invités à une soirée qui aura lieu le mercredi 18 février 1959, à 20 h. 30, dans le restaurant sans alcool, 17, place de Montbrillant, au premier étage.

Au programme : L'enseignement antialcoolique avec projections lumineuses, présentation de MM. A. Favre-Bulle et H. Coeytaux.

Concours de la fondation « Pour l'Avenir »

« Pour l'Avenir », fondation pour la justice sociale dans l'éducation, a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse inscrits dans les écoles genevoises (exceptionnellement aux étrangers) qui se distinguent par leurs aptitudes remarquables et que la situation matérielle de leur famille oblige à gagner prématurément un salaire.

La fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves spécialement bien doués en général ou possédant à un haut degré des aptitudes dans un domaine particulier.

Le comité examinera les candidatures et décidera du droit de participer au concours.

L'attribution des bourses est décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur formulaire spécial à demander au secrétaire de la fondation, M. Rod. Ehrat, 34, ch. de l'Etang, Châtelaine. Ces demandes doivent être présentées par écrit.

Les demandes tardives ne seront pas prises en considération. La clôture de l'inscription est fixée au dernier jour du mois de février.

NEUCHÂTEL**Compte rendu financier pour l'année 1958****I. — Caisse générale****a) Entrées.**

Cotisations centrales :		
388,75 à fr. 32.—	12 440.—	
13 à fr. 18.—	234.—	
	<hr/>	12 674.—
Ristournes s. primes ass. acc. et rc.		406.50
Intérêts : titres	314.90	
livrets d'épargne	92.70	
	<hr/>	407.60
Cotis. au Fonds spécial		945.—
Cotis. au Fonds du « Centenaire »		1 975.—
Remboursement imp. anticipé 1956-57		283.25
Adm. part de la Caisse d'entraide	600.—	
Adm. part du Fonds spécial	300.—	900.—
	<hr/>	<hr/>
Total des entrées		17 591.35

b) Sorties.

Administration		1 788.—
Cotis. romandes 412 à fr. 15.50		6 386.—
Assemblées : c. central et délégués		1 373.80.—
Délégations et commissions		1 164.60.—
Subventions : SNTM	250.—	
ESP	250.—	
diverses	912.—	1 412.—
	<hr/>	<hr/>
Frais généraux		918.75.—
Contribution à la Saffa		500.—
Contribution au congrès SPR		390.—
Versement au fonds spécial		945.—
Versement au fonds du « Centenaire »		1 975.—
	<hr/>	<hr/>
Total des sorties		16 853.15
Entrées	17 591.35	
Sorties	16 853.15	
Boni		738.20

Bilan au 31.12.58

Titres	15 000.—
Livrets d'épargne	5 083.35
Chèques postaux	3 137.—
Caisse	2 292.66
	<hr/>
Total de l'actif	25 513.01
Actif au 31.12.58	25 513.01
Actif au 31.12.57	24 774.81
Augmentation	738.20

II. — Caisse d'entraide**a) Entrées**

Cotisations : 53 à fr. 5.—		205.—
Intérêts : titres	661.50	
livrets d'épargne	136.75	
sur prêts	33.—	831.25
	<hr/>	<hr/>
Remboursement imp. ant. 1956-57		503.59
Dons (remb. de prestations)		1 282.50
	<hr/>	<hr/>
Total des entrées		2 882.34

b) Sorties

Indemnités de remplacement		930.—
Impôts cantonaux		82.80
Adm. versement à Caisse générale		600.—
	<hr/>	<hr/>
Total des sorties		1 618.80
Entrées	2 882.34	
Sorties	1 618.80	
Boni		1 263.54

Bilan au 31.12.58

Titres		26 000.—
Livrets d'épargne		7 516.30
Cédules de prêts		2 220.—
Caisse		2 034.41
	<hr/>	<hr/>
Total de l'actif		37 770.71
Actif au 31.12.58	37 770.71	
Actif au 31.12.57	36 507.17	
Augmentation		1 263.54

III. — Fortune de la SPN au 31.12.58

I. Caisse générale	25 513.01
II. Caisse d'entraide	37 770.71
	<hr/>
Total	63 283.72

S.E. ou O.

Les Hauts-Geneveys, le 15.1.59

Georges Treuthardt, caissier SPN

(Suite de la chronique neuchâteloise à la page 100)

	Moitié-moitié et vacherin Croûtes-maison
	CAFÉ DU JORAT
Place de l'Ours Lausanne	Tél. 23 58 16 M. Rastello-Mouret

**LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND**

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

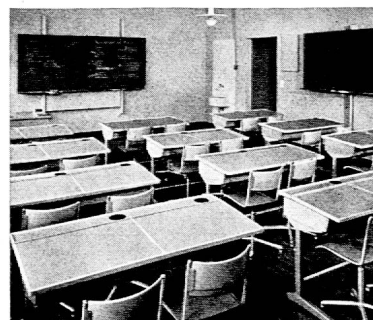
Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, Rue du Rhône 1

Mobilier scolaire

Ne connaissez-vous pas encore les
nouveaux meubles scolaires BIGLA ?




Sinon, c'est le moment de vous familiariser
avec leurs avantages.

En voilà quelques-uns :

extrêmement solides... très pratiques...
beaux... etc... etc.

Conclusion : vous achèterez la prochaine
fois les meubles BIGLA.

Bigler, Spichiger & Cie S. A. Biglen

(Berne) Tél. (031) 68 62 21 



FORTUNA

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
ZURICH

Bureau pour la Suisse romande
Ile St-Pierre **LAUSANNE** Tél. 23 07 75

Assurances temporaires au décès
Grandes assurances de capitaux
Assurances populaires
Assurances de groupes

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Complément à la leçon 2

LA GRADATION DE L'ADJECTIF

1. Mettre l'adjectif aux trois degrés de comparaison, suivant le modèle :
Das Pferd ist klug — der Hund ist klüger — der Elefant ist am klügsten.

1. gross — der Teich, der See, das Meer
2. klein — Dänemark, die Schweiz, Belgien
3. hoch — der Turm, der Hügel, der Berg
4. schnell — das Flugzeug, der Bomber, das Jagdflugzeug
5. breit — der Pfad, der Weg, die Strasse
6. stark — das Pferd, der Ochs, der Elefant
7. alt — der Vater, der Grossvater, der Urgrossvater
8. lang — die Rhone, der Rhein, die Donau.

2. Utiliser les données de l'ex. 1 sous la forme suivante :

Der Hund ist klüger als das Pferd, aber nicht so klug wie der Elefant (weniger klug als der Elefant).

3. Traduire :

Notre maison est plus grande que la vôtre, mais plus petite que celle de mon oncle. C'est la plus belle du village. Des deux frères, je ne connais que le plus jeune. Je ne connais rien de plus beau que ce paysage (die Landschaft). La main la plus habile (geschickt) est la main droite. Cette fillette est l'aînée des deux enfants de mon oncle.

Allemand 3e année

Complément à la leçon 7

LA SUBORDONNÉE INFINITIVE

1. Donner à la deuxième proposition les 3 formes selon le modèle :

Er hat ein Netz, **denn** er will Schmetterlinge fangen

weil er Schmetterlinge fangen will
um Schmetterlinge zu fangen.

1. Hans holt eine Kiste, er will einen Kaninchenstall bauen.
2. Hedwig geht auf die Post, sie will Briefmarken kaufen.
3. Wir rufen den Wirt, wir wollen ihn bezahlen.
4. Hans geht in Ausland er will eine fremde Sprache lernen.
5. Max sucht Papier und Holzstäbe, er will einen Drachen bauen.

2. Exercice d'entraînement.

a) Sans complément :

1. Pour travailler — pour avoir travaillé — pour pouvoir travailler.
2. Sans dormir — sans avoir dormi — sans vouloir dormir.
3. Au lieu de venir — au lieu d'être venu — au lieu de devoir venir.
Même ex. avec deux autres infinitifs.

b) Avec complément :

1. Pour travailler tout le jour — pour avoir travaillé toute l'année — pour pouvoir travailler toute sa vie.
2. Sans dormir dans sa chambre — sans avoir dormi tranquillement — sans pouvoir dormir une heure.
3. Au lieu de venir avec moi — au lieu d'être venu avec moi — au lieu de vouloir venir avec nous.

GERMANISMES, EMPLOI DES PRÉPOSITIONS

1. Remplacer les tirets par la préposition convenable ; mettre éventuellement le cas qui convient.

Komm — zehn Uhr! Er arbeitet — Zeit — Zeit. — gut— Wetter ist der Weg trocken. Fährst du — d— Bahn oder mit d— Schiff? — heute habe ich ihn noch nicht gesehen. Er bat — ein Stück Brot. Geh sofort — Hause! — we— wartest du? Das Büro ist — 9 bis 12 Uhr offen. Karl liegt — Bett. Denke — ih—! — Montag gehe ich wieder — d— Schule. Wird er uns — Weihnachten oder — Neujahr besuchen? — einer Woche traf ich ihn. Kommt — Tische! Frage ihn — sei— Bruder! Er fñhrtet sich nicht — d— Arbeit. Fahre nicht — diesem Hause vorüber! — einem Jahre werde ich die Schule verlassen. — Jahre 1956 war ich in Deutschland.

2. Traduire :

Va au lit. De nuit ou de jour. A Pâques. Vers 7 heures. Il est allé à pied de Lausanne à Morges. Je dois être à la gare à 10 heures. Au revoir, Monsieur Bähler! L'herbe devient de jour en jour plus verte. Il a jeté l'assiette par la fenêtre. Viens à la fenêtre. On ne chante pas à table. En juin, nous allons à la campagne. Ne bois pas dans ce verre. Il tremble de fièvre depuis une heure. De qui parlez-vous? Depuis dix jours, il se réjouit de son anniversaire. Il m'a demandé du travail. Le toit protégé de la pluie. Je l'attends depuis dix minutes.

Revision

Allemand 3e année

EXPRESSIONS ET GERMANISMES

1. Remplacer les tirets par le terme convenable :

(Erst, nur). Wir waren — eine halbe Stunde gefahren. Hast du — zwei deutsche Bücher? (Sondern, sondern auch). Er hat nicht nur sein Messer verloren, — sein Taschentuch. Herr Müller wohnt nicht in Basel, — in Zürich. (Aufgehen, hinausgehen). Ist der Mond schon —? Karl — zu spät —. (Ausgehen, hinausgehen). Es regnet nicht mehr, ich —. Man ruft dich, —! (An, zu). Die Katze frisst die Maus; ich sehe —. Sieh doch dieses Plakat (affiche) —! (Dienen, bedienen). Die Magd — der Hausfrau. Der Beamte am Schalter — die Leute. (Ziemlich, genug). Hast du Geld —? Ich bin — müde.

2. Traduire :

Il m'invite à une excursion en auto (mot composé). Tu as vraiment (ja) l'air d'un perroquet! Qui a descendu l'escalier en courant? J'ai fini! Ne peux-tu pas apporter quelque chose de bon? Puis-je te lire ma lettre? Je me réjouis du voyage. N'oublie pas de mettre la signature! Je l'ai rencontré lors d'une promenade. Elle lui a adressé la parole. Pourquoi porte-t-il des habits noirs? Il s'est moqué de son ami (indiquer 2 formes). Le train s'arrête. Espérons qu'il trouvera le chemin. Croyez-vous qu'il en réchappera? Comment va ton père? Tu te tiens mal en écrivant. La nuit tombe déjà. Il a puisé trois cuillers dans la casserole. Je lui ai demandé des nouvelles de sa mère. Donne-moi tout ce que tu as trouvé. Voici mon parapluie; as-tu trouvé le tien? Que se passe-t-il?

LES DEUX VERBES ERSCHRECKEN

Erschrecken : fort, intransitif ; s'effrayer.

Erschrecken : faible, transitif ; effrayer quelqu'un

Comparer avec :

sitzen - setzen	Le second verbe est appelé un verbe factitif ;
stehen - stellen	il exprime l'idée de mettre dans l'état indiqué
liegen - legen	par le verbe intransitif.
hängen - hängen	

Conjugaison : Donner la deuxième personne du singulier de tous les temps connus : a) de erschrecken (fort) ; b) de erschrecken (faible).

Traduire : J'effraie les oses. Tu t'effraies trop facilement. N'effraie pas le chat ! Vous n'avez pas effrayé les animaux. Il s'est effrayé de (voir) son ombre. Ne t'effraie pas ! Qui a effrayé les poules ? L'enfant a peur du serpent (s'effraie + vor). Le serpent a-t-il effrayé l'enfant ? L'ombre a effrayé le cheval. Le cheval eut peur (s'effraya) de son ombre.

Allemand 3e année

Complément à la leçon 9

Verbes non pronominaux en allemand

EXERCICE DE CONJUGAISON

1. Il se réveille — il s'est réveillé — nous nous réveillerons — quand s'était-il réveillé ?
2. Tu ne te lèves pas — vous étiez-vous levés ? — se lèveront-ils ?
3. Nous nous moquons de lui — je m'étais moqué de toi — ils se sont moqués de moi — ne te moque pas de lui !
4. Il s'endort — il s'est endormi — nous nous étions endormis — ne nous endormons pas !
5. Va-t-en ! — S'en va-t-il ? — Tu t'en es allé — je m'en irai — pour s'en aller.
6. Je me baigne — ne te baigne pas — s'est-il baigné ? — sans se baigner.
7. T'es-tu effrayé ? — s'effrayerait-il ? — je ne m'effrayerai pas — au lieu de s'effrayer.
8. Se plaint-il toujours ? pourquoi s'est-il plaint ? — se plaindra-t-il ? — ne te plains pas.
9. Tais-toi ! — nous nous taisions — il s'est tu — se taira-t-il ? — au lieu de se taire.
10. Je me couche — t'es-tu couché ? — il n'était pas allé se coucher — pour se coucher.
11. Je m'arrête — t'es-tu arrêté ? — ne nous arrêtons pas ! — il ne veut pas s'arrêter.
12. Le soleil se lève — il s'est levé — quand se lèvera-t-il ?
13. La lune s'est couchée — elle se couchera tôt — nous voyons la lune se coucher.

LES PRONOMS POSSESSIFS, INTERROGATIFS, INDÉFINIS,

LES ADVERBES PRONOMINAUX

1. Le pronom possessif.

Remplacer les points par le pronom possessif. Indiquer entre parenthèses les autres formes possibles.

Da ist mein Schirm. Hast du ... ? Ich habe meinen Hut. Herrn W., haben Sie... ? Setze dich nicht auf meinen Stuhl ; setze dich auf ... ! Seit acht Tagen habe ich von ... nichts bekommen. Karl, ich will meine Briefmarken gegen ... tauschen. Ist das dein Helt ? Nein, es ist nicht ...

2. Le pronom interrogatif.

Remplacer les points par des pronoms interrogatifs.

... Hut hängt da ? ... soll ich folgen ? ... hast du besucht ? ... hat er um Hilfe gebeten ? ... Früchte hast du gepflückt ? ... Adresse schreibst du ? An ... schreibst du ? Auf ... wartet er ? ... Haus brennt ? An w... hast du gedacht ? ... soll man helfen ?

3. Le pronom indéfini. Même devoir.

Hast du eine Krawatte ? Ja, ich habe ... Nein, ich habe ... Alle Kinder sind da ; ... tragen einen Lampion, ... eine Schweizer Fahne. Karl ist ... meiner Freunde. Wo ist ein Glas ? Hier ist ... Die Feuerwehrleute waren da ; ... standen auf den Leitern, ... auf dem Dach. ... meiner Freunde wollte mich begleiten ; ich musste allein nach Hause zurückkehren.

4. Les adverbes pronominaux.

a) Trouver les questions auxquelles répondent les phrases suivantes :
An den Fenstern hangen Schweizer Fahnen. Ich träume von einem Flugzeug. Die Leute laufen aus den Häusern. Wir denken an die Prüfung. Er wartet auf die Strassenbahn. Man spricht vom nächsten Ausflug.

b) Remplacer les points par un adverbe relatif :

Die Schachtel, ... die Schmetterlinge waren. Das Bild, ... das junge Kind erschrak. Die schöne Fahrt, ... ich träume. Das Glas, ... du trinkst. Die Ferientage, ... wir uns erinnern. Das Zimmer, ... ich bin. Die Strassenbahn, ... wir warten.

LA SUBORDONNÉE RELATIVE. — I

1. Indiquer la déclinaison du pronom relatif der.
2. Compléter : Le pronom dépend pour le genre et le nombre ... et pour le cas ...
3. Remplacer les tirets par le pronom relatif convenable. Souligner le sujet de la subordonnée relative.
Die Häuser, in — wir leben. Bei dem Hause, — ich gekauft habe. Wir kennen den Geiger, — so schön spielt. Wie heisst der Mann, — auf der Strasse gefunden wurde? Der Bauer, — der Reisende dankte. Die Stadt, — Türme sie in der Ferne erblickten. Der Topf, — im heissen Sand gestellt wurde. Der Fremde, — die Frau begegnete. Das Gesträuch, durch — wir schlichen. Der Regenschirm, — Handgriff gebogen ist. Der Beamte, — die Mädchen fragten. Der Beamte, nach — die Mädchen fragten. Der Beamte, — gefragt wurde.
4. Traduire :

L'homme qui s'assied. L'homme qui s'est assis. Le paysan dont la ferme est ancienne. Le paysan dont nous avons visité la ferme. Le soldat que nous connaissons. Le jardinier à qui appartient cette serre. La ville dans laquelle j'ai vécu. Les hôtes avec lesquels nous avons déjeuné. Le couloir souterrain dont nous avons découvert l'entrée. Le vieil oncle à qui tu as fait visite. Le chien dont les enfants eurent peur. La personne dont nous avons demandé des nouvelles.

LA SUBORDONNÉE RELATIVE. — II

Attention : revoir aussi le régime des verbes, p. 52.

1. Remplacer les points par le pronom relatif convenable, le cas échéant précédé d'une préposition.
Der Vogel, ... wir zeichnen — ... wir sprechen — ... Karl sich fürchtete — ... das Kind zusah — Das Boot, ... Segel wir erblickten — ... wir uns näherten — ... der Matrose wartete — ... Steuer gebrochen war — Die alte Dame, ... du denkst — ... Hund mit dem Ball spielt — ... die beiden Knaben auslachten — ... wir begegnet sind — ... Papagei sprechen kann — ... Karl geholfen hat — Das alte Schloss, ... Ruine auf dem Hügel steht — ... man uns gesprochen hat — ... Mauern so dick sind — ... ein Goldschatz sich befindet — ... die Knaben sich näherten — ... die Klasse besucht hatte.
2. Traduire :

Le livre que tu lis — dont le titre nous plaît — dont tout le monde (tous les gens) parle — que tu devais acheter — que les enfants lisent.

Le cycliste dont le vélo est (steht) contre le mur — que l'automobiliste n'avait pas vu — que l'agent de police attendait — que la vieille dame remercia — dont les poules ont eu peur.

Le pilote qui apprend le vol sans visibilité — dont l'avion vole dans les nuages — dont nous avons visité l'avion — que nous avons félicité — que Robert a rencontré à l'aérodrome.

3. Pronom relatif **wer** ou **was**. Traduire :

Le chien mange tout ce que l'homme mange. Rira bien qui rira le dernier. (Celui qui rit le dernier rit le mieux). Dis-moi ce que tu fais. Ce que tu fais, fais-le bien. Il m'a donné tout ce qu'il possède. Je n'ai pas compris ce qu'il m'a dit. Celui qui veut apprendre une langue étrangère doit beaucoup travailler.

Complément à la leçon 9

VERBES PRONOMINAUX EN ALLEMAND

Sich bemühen : Tâche de venir ! Il tâchait de sauter dans le bateau. Nous avons tâché de porter la lourde valise.

Sich fürchten vor : Il a peur du chien. N'aie pas peur du froid ! Avez-vous eu peur de la nuit ? Personne n'aura peur de lui. Il traversa la forêt (il alla à travers la forêt) sans avoir peur.

Sich schämen : Nous avons eu honte. N'aie pas honte d'aider ta mère. Il est trop effronté (frech) pour avoir honte.

Sich weigern zu : Tu refuses de parler. A-t-il refusé de me répondre ? Vous ne refuserez pas de porter cette valise. Ils avaient refusé de nous donner des timbres-poste.

Sich erkälten : Tu prendras froid ! Ont-ils pris froid au bain ? Rentrez à la maison au lieu de prendre froid. Il est au lit : il doit (sollen) avoir pris froid.

Allemand 3^e année

Complément à la leçon 11

LA PROPOSITION SUBORDONNÉE CONJONCTIVE

Exercice d'entraînement

Dass. On sait que tu es paresseux — que tu ne travailles pas. On dit que cette journée sera chaude — que la pluie tombera — que nous aurons un orage (das Gewitter). Il espère (hoffen) que je viendrai — que tu m'accompagneras — que nous irons dans la forêt. Je regrette que tu partes si tôt — que tu aies si peu de temps — qu'il ne te connaisse pas (indicatif). Tu oublies que je t'ai invité — que tu as accepté — que nous t'attendons — que tous nos amis sont là.

Weil. Parce qu'il est malade. Parce qu'il a couru. Parce qu'il a couru tout le jour dans le bois. Parce que le médecin est là. Parce que le médecin voulait l'ausculter. Parce que la foule se rassemblait autour du blessé. Parce que les enfants s'étaient endormis plus tard que d'habitude.

Während. Pendant que je dors — pendant que je dormais dans ma chambre. Pendant que j'écris — pendant que j'écris une lettre — pendant que j'écrivais une lettre à mes parents. Pendant que tu lisais — pendant que tu lisais un beau livre. Pendant qu'il aidait — pendant qu'il aidait son père — pendant qu'il l'aidait au jardin. Pendant que nous restions — pendant que vous restiez à la maison — pendant qu'ils restaient à la maison avec leurs parents.

Complément à la leçon 12

Allemand 3e année

WENN ET ALS

1. Exercice d'entraînement

- a) Quand je vois — quand je voyais — quand je verrai — quand jeus vu.
- b) Quand tu travailles — quand tu travaillais, etc.
- c) Idem avec : passer — accepter — arrêter — avoir honte.

2. Traduire les phrases suivantes, puis expliquer **als** par **wenn**, ou inversement, et expliquer le changement de sens :

1. — Als ich krank war, las ich dieses Buch. — 2. Wenn ich zur Schule ging, begegnete mir ein alter Mann. — 3. Die Katze kletterte auf den Baum, als sie den Hund sah. — 4. Mein Freund erwartete uns am Bahnhof, als wir ankamen (arriver). — 5. Wenn das Gras hoch genug war, mäht man es (mähen, faucher). — 6. Als der Herbst wieder kam, kehrten wir in die Stadt zurück. — 7. Ich war froh, wenn der Kuckuck rief.

3. Traduire :

Quand le soleil se couchait, Jean rentrait à la maison. Quand le soleil se couchait, il rentra à la maison. Il arriva à la maison comme le soleil se couchait. Quand les chiens virent le lièvre, ils commencent à aboyer (bellent). Quand les chiens voyaient le lièvre, ils commençaient à aboyer. Alors qu'il était encore enfant, Mozart était déjà un grand artiste (der Künstler). Quand un client entrait, l'aubergiste le saluait. Quand le client entra, l'aubergiste n'était pas là. Un jour que la dame se promenait près de Tarasp, elle rencontra Lord Rothschild. Quand la dame rencontra Lord Rothschild, elle ne savait pas qui il était.

Complément à la leçon 14

Allemand 3e année

EMPLOI DES LOCUTIONS

Dès sa quatorzième année. Il regarde par la fenêtre. De 1939 à 1945. Viens à pied, mais ne viens pas de nuit. Nos fleurs sont de jour en jour plus belles. Par beau temps, la fête a lieu sur la place ; par mauvais temps, elle a lieu dans la salle (avoir lieu : stattfinden, sép.). Nous allons à Vevey en train et nous revenons en bateau. Il pleure de joie. Tu trembles de froid. Nous sommes venus par la pluie.

Allez à la maison ! Nous restons tout le jour à la maison. Il courut à la fenêtre. Nous sommes tous à la fenêtre. Va à la poste. A la poste, on vend des timbres. Nous courûmes à la gare, mais le train était déjà parti (fort). Passez-vous vos vacances à la campagne ? Oui, nous irons à la campagne le mois prochain. A table, on ne porte pas un chapeau ! Enfants, venez à table ! Il ne va pas à l'école ce matin parce qu'il est au lit. Ne reste pas à l'école ; rentre à la maison et va au lit.

Revision

Allemand 3e année

LA PROPOSITION SUBORDONNÉE. — I

1. Construction (place du verbe, de la particule, de l'auxiliaire).

a) Faire précéder les phrases suivantes de : wir wissen, dass..., wir haben gelesen, man erzählt, usw.

Die Mutter hatte den Arzt gerufen. Hermann ist kurzzeitig geworden. Die Strassburger hatten die Zürcher zu einem Schützenfest eingeladen. Albrecht strich die Salbe auf die Wunde auf. Der Neue wurde vom Lehrer gefragt. Die Knaben schlichen zum Turm hinauf.

b) Mettre les propositions subordonnées suivantes à un temps composé :

Als er in die Stadt kam. Da er den Knaben untersuchte. Weil die Nacht einbricht. Während die Pfadfinder weit wandern. Als Albrecht mir auf der Strasse begegnete. Weil wir ein spannendes Buch lasen. Dass Ernst seine Mütze im Auto vergass. Während der Hund ihm folgt.

2. Subordonnée en tête (inversion dans la principale).

a) Placer la subordonnée en tête (remplacer *weil* par *dass*) :

Ernst muss eine Brille tragen, weil er kurzsichtig ist. Ein Korb Flaschen wurde heruntergelassen, als das Schifflein durch Rheinfeldern fuhr. Einige Pfadfinder suchen einen guten Platz, während die andern Holz sammeln. Mutter hat sich die Hände verbrannt, weil sie einen brennenden Vorhang herunterreissen wollte.

b) Traduire :

Quand le chat est loin, les souris dansent. Pendant qu'il dormait, le chat mangea le rôti. Quand il pleut, on ne sort pas.

Revision

Allemand 3e année

LA PROPOSITION SUBORDONNÉE. — II

3. Construction directe, inversion, rejet.

Traduire : 1. Il pleuvait — bientôt il plut — quand il pleuvait. — 2. Les enfants jouent au jardin — longtemps les enfants jouèrent au jardin — parce que les enfants jouaient au jardin. — 3. Le soleil se couche tôt — bientôt le soleil se couchera — quand le soleil se coucha. — 4. Goethe vécut à Weimar — depuis ce jour, il vécut à Weimar — pendant qu'il vivait à Weimar. — 5. Nous achetâmes des lunettes chez l'opticien — bientôt nous achetâmes des lunettes chez l'opticien — quand nous achetâmes des lunettes chez l'opticien. — 6. Keller est né à Zurich — longtemps il vécut à Berlin — tant qu'il vécut à Zurich.

4. Choix de la conjonction.

Traduire : Je pense qu'il est myope. Comme le médecin voulait ausculter le garçon, la mère alla chercher une cuiller. Quand Georges revint de l'île, le vent soufflait très fort. Si tu cours vite, tu pourras (peux) attraper ce papillon. Dis-moi si tu as attrapé des papillons. Quand les éclaireurs font une course, ils cuisent la soupe en plein air. Comme le soleil se couchait, ils virent dans le lointain les clochers de la ville. Savez-vous qui a trouvé mon parapluie ? Tous doivent faire place, parce que la pompe à incendie vient. Pendant que ses camarades cherchaient le couloir souterrain, Louis frappait sur toutes les pierres.

LE PASSIF

1. Compléter :

Forme active

Compl. direct

Sujet

Forme passive

→

→

L'agent du passif est introduit par ...

Auxiliaire du passif : ...

2. Mettre au passif : Herrmann kaufte eine Brille. Der Arzt untersuchte den jungen Otto. Die Mutter führte den Arzt ins Krankenzimmer. Zwei Männer trugen den Verunglückten in die Apotheke. Die Kameraden luden Ludwig aus. Die Dame traf auf einem Spaziergang einen Fremden, der ein Schmetterlingsnetz trug. Walter liest seiner Mutter Ernsts Brief vor. Die Leute werfen den Musikanten Geldstücke zu. Wer hat diesen Schirm verloren ?

3. Mettre à l'actif : Alles wurde von den Zürchern vorbereitet. In Rheinfelden wurde ein Korb Weinflaschen von den Bürgern heruntergelassen. Das Schiff wird von den unermüdeten Ruderschlägern der Zürcher vorwärtsgetrieben. Die tapferen Schützen werden vom ganzen Volk mit Jubel empfangen.

4. Suppression de man au passif : Mettre au passif ce qui est à l'actif et vice versa :

Das kranke Kind wird untersucht. Man erzählte schöne Märchen. Warum ruft man Albrecht nicht ? Der Brei wird mit dem besten Appetit verzehrt. Man stellte den warmen Topf in den heissen Sand. Jetzt endlich wird Strassburg erreicht.

5. Traduire : (reempl. forme **on** par le passif) :

On plante les pommes de terre en mars. Tu planteras les légumes. La lettre est oblitérée par l'employé. Cette lettre est-elle oblitérée ? L'employé oblitérera notre lettre.

6. La construction passive dans les formes inversée, interrogative et dans la subordonnée. Mettre au passif :

Wer schneidet die Kartoffeln ? Im achtzehnten Jahrhundert erfand James Watt die Dampfmaschine (maschine à vapeur). Wer bringt den Brief zur Post ? Das Beet, das Fritz umgräbt. Wenn mein Onkel mich einlädt. Wer führte Georg nach der kleinen Insel ? Der schöne Schmetterling, den der Sammler gefunden hat. Der Vorschlag, den wir annehmen. In den Laden trug man den Verunglückten. Wer packte Fritz an beiden Schultern ? Die tapferen Schützen, die das Volk mit Jubel empfing. In Basel wurde eine Salve geschossen. Wen hatten die Strassburger eingeladen ? Wohin stellte man den warmen Topf ? Während der Arzt den jungen Kranken untersuchte.

7. Traduire :

On balait la chambre (forme passive). Maintenant la chambre peut être balayée. La chambre qui est balayée chaque jour par Eva. Pendant que la chambre est balayée. La ville est atteinte par les voyageurs. Est-ce que la ville peut être atteinte ce soir ? Sais-tu si la ville peut être atteinte par les voyageurs ? Je suis interrogé par le maître. Veux-tu être interrogé par le maître ? Sans être interrogé par l'agent de police. Sais-tu s'il fut interrogé tout de suite ? On construisit cette maison l'année dernière (passif). Je sais que cette maison fut construite par mon père. La maison qui fut construite par mon père.

Complément à la leçon 15

LE RÉGIME DES VERBES

1. **Datif ou accusatif ?** Er begegnete (ich). Du willst (er) besuchen. Um (ich) zu helfen, hat er seine Jacke ausgezogen. Nähere dich diese .. Gefangen .. Hat er (du) jeden Tag gefragt ? We.. willst du dienen ? Ich bitte (Sie) um Geduld. Ich kann (du) nicht glauben. Ist der Hund sein .. Herrn gefolgt ? Anstatt (ich) zu danken, entfernte er sich. Als ich mich (das Haus) näherte, fing es an zu regnen. Wirst du sofort de .. grossen Tisch brauchen ? Man hat (ich) nicht glauben wollen.

2. **Exercice d'entraînement.** Je le rencontre — nous t'avons rencontré — qui rencontreras-tu ? — sans la rencontrer.

Tu me rends visite — il a voulu me rendre visite — nous rendrons visite à cet étranger — lorsque je rendis visite à ce malade.

Je m'approche du blessé — vous vous êtes approchés de lui — qui s'approcha de l'enfant ? — parce que je m'approchais de la maison.

Je te crois — tu m'as cru — au lieu de le croire tout de suite — qui doit-on croire ?

Nous te servons — quel maître (Herr) sers-tu ? — personne ne peut servir deux maîtres — il m'a servi deux ans.

Personne ne te suit — nous avons suivi l'agent de police — puisqu'il te suivra tout le jour.

3. **Traduire :** Remercie-le. Vous avez besoin de lui. Il a voulu s'approcher du feu. J'ai demandé à toute la famille. Personne ne te croira. Au lieu d'aider le malade tout de suite. Vous l'avez rencontré. Quand tu le remerciais. Nous te suivrons. Vous lui rendrez visite.

Rappel : **begegnen et folgen se conjuguent avec sein.**

Allemand 3e année

Complément à la leçon 15

LE RÉGIME DES VERBES

Traduction de demander. Je lui demandai où il allait. L'étranger demanda à l'aubergiste une omelette. Il me demanda mon nom. Tu as trop demandé. Nous lui demandâmes : « Où habites-tu ? » On me demanda souvent de tes nouvelles. L'enfant demanda un franc à la dame. Je demanderai à ma mère si je peux venir avec toi. On nous a demandé de parler doucement. Qui t'a demandé de l'argent ?

Verbes avec prépositions. Mettre la préposition et le cas convenables. ... (wer) schreibst du ? Wie lange hast du ... (ich) gewartet ? Trinke ... (ein) Glas und nicht ... (eine) Tasse ! Wie sehr freue ich mich ... (die) nächsten Ferien ! Karl freute sich ... (seine neue) Uhr. Leni erschrickt ... (eine) Maus ! Ich fürchte mich nicht ... (die Hunde). Ein feines Drahtgitter schützt ... Keller ... (die Mäuse).

Revision.

Vous ne l'avez jamais rencontré. A qui veut-il écrire ? A qui demande-t-il pardon ? N'aie pas peur du chien ! Tu dois croire tes parents. Il le suivit, puis s'approcha de lui et lui demanda son nom. Il m'a demandé de lui rendre visite. Remercie-le, puisqu'il t'a aidé ! Nous avons besoin de tes conseils. Je me suis trop réjoui de ce voyage. Nous attendrons ton arrivée.

Complément à la leçon 16

LA SUBORDONNÉE RELATIVE

Exercice d'entraînement

1. Le livre qui parle de ce trésor — que nous avons lu — dont le titre nous a plu — dont on nous a parlé — dans lequel on parle d'une vieille tour.
2. Le pharmacien dont le magasin est fermé — qui vend cette pomme — que tu as remercié — chez qui ma sœur travaille.
3. Les éclaireurs qui ont entassé des pierres autour du feu — dont le chef porte un pantalon noir — que tu as rencontrés sur le chemin.
4. Le bateau qui a des voiles blanches — dont les rames sont brisées — que les Strasbourgeois attendent — dans lequel on avait mis la bouillie chaude.
5. Les villes qui sont situées au bord du Rhin — que nous avons visitées — dont les églises sont anciennes — dans lesquelles nous avons vécu.
6. Le médecin dont l'auto a des sièges rouges — qui a ausculté Otto — que la mère d'Otto a appelé — qu'elle a remercié.

Allemand 3e année

Complément à la leçon 19

LES COMPLÈMENTS DE TEMPS

Exercice d'entraînement

1. Chaque matin — chaque soir — chaque jour — chaque semaine.
2. Le 1er janvier — le 2 février — le 3 mars — le 21 avril — le 31 août.
3. Un matin — un après-midi — un soir — un jour.
4. Tout le jour — toute la semaine — tout le mois.
5. Le matin — l'après-midi — le soir — le jour.
6. Le lundi — le mardi — etc.
7. A Pâques — à Pentecôte — à Noël.
8. A deux heures — à trois heures — à quatre heures et demie.
9. En janvier — en février — en mars — etc.
10. Au printemps — en été — en automne — en hiver.
11. En 1900 — en 1901 — etc.
12. Il y a un jour — il y a deux semaines — il y a trois mois.
13. Dans deux jours — dans trois semaines — dans quatre mois — dans six ans.
14. Depuis trois jours — depuis quatre semaines — depuis une année.
15. Pendant des heures — des jours — des semaines — des mois.

Traduire

Chaque soir — dans quinze jours — demain — au printemps — vers le soir — à six heures — au 20e siècle — un jour — à Noël — vers le milieu de la semaine — les jours de marché — hier — depuis trois mois — tout l'été — pendant la nuit — le lendemain — au coucher du soleil — en 1940 — vers huit heures — par le beau temps — le premier jour — l'après-midi — au bout de six semaines — ce matin — le 1er avril — l'année prochaine — la semaine dernière — pendant des mois — il y a six mois.

AUXILIAIRES DE MODE

1. Donner la liste des auxiliaires de mode.
2. Rappel les deux règles au sujet de l'emploi des auxiliaires de mode.
3. Mettre à l'imparfait, puis au parfait :
Ich will dieses Buch behalten. Du darfst im Garten spielen. Wir lassen ihn fortgehen. Ihr mögt wohl schwimmen. Sie hören die Vögel singen. Er kann nicht mehr arbeiten.

4. Au parfait :

1. Ich will — ich will kein Geld — ich will arbeiten — ich will mein Brot verdienen.
2. Ich kann — ich kann deutsch — ich kann schwimmen — ich kann diese Kiste tragen.
3. Er muss — er muss fort — er muss hinausgehen — er muss sofort zurückkommen.
4. Wir sollen — wir sollen bleiben — wir sollen ihm helfen.
5. Ihr mögt — ihr mögt das Obst — ihr mögt nicht singen — ihr mögt ihn nicht sehen.

5. Traduire :

1. Le paysan doit (sait, espère) faucher l'herbe demain.
2. La paysanne veut (commence à, décide de) planter des fleurs et des légumes chaque printemps.
3. La servante peut (cesse de, promet de) travailler à la cuisine chaque jour.
4. L'enfant a la permission de (désire, se réjouit de) jouer avec ses camarades après l'école.
5. Le père aide (enseigne à, défend à) son fils à (de) faire ses devoirs.
6. Exercice 5, en transformant chaque proposition en subordonnée commençant par **weil** ou **wenn**.

NOMS ET ADJECTIFS GÉOGRAPHIQUES

1. Compléter :
Les noms de pays n'ont pas d'article sauf ...
Les noms de nationalité terminés par ... e suivent la déclinaison ...
sauf ... qui se décline comme ...
2. Ajouter au nom un adjectif tiré du nom de pays cité entre parenthèses :
Die Früchte (Spanien). Mit einem Buch (Frankreich). In den Wäldern (Russland). Dieser Koffer ist aus Leder (Italien). Das ist ein Auto (Amerika). Kein See (Europa). Hast du eine Zeitung (Österreich).
3. Employer l'adjectif invariable tiré du nom entre parenthèses :
Haben Sie die (Wien) Musik gern ? Dieses Schiff fährt auf dem (Genf) See. Das (München) Bier ist das beste. Wir haben schöne Ferien im (Thüringen) Wald verbracht. Ich habe diese Nachricht in einer (Paris) Zeitung gelesen. Rousseau verbrachte einige Wochen auf der Insel St. Pierre im (Biel) See.
4. Traduire :
Un Français. Chaque Français. Les Français. Des Français. Les villes françaises. Un Allemand, etc. Un Russe, etc. En Amérique. En Suisse. En Europe. En France. En Allemagne. En Tchécoslovaquie. Ce Belge a visité la Russie et la Turquie. Il ne sait pas l'espagnol. Il est (un) Italien, mais il est né en Suisse.

Revision

Allemand 3e année

EMBUCHES DE TRADUCTION :

VERBES PRONOMINAUX OU NON, INTRANSITIFS OU NON

Traduire :
Te réveilles-tu ? Qui rencontres-tu ? Qui as-tu rencontré ? Les personnes que nous avons rencontrées. Tâche de venir. Il ne prendra pas froid. Nous nous sommes moqués de lui. Tu ne lui as pas rendu visite. Le monsieur que nous avons remercié. Tais-toi ! Il refuse de me suivre. Il sert fidèlement son maître. N'ayons pas honte ! Il s'effraie facilement. La table dont nous avions besoin. Vous vous endormez tard. Vous vous êtes endormis tard. Demande-lui s'il vient. Le soleil s'est couché derrière le Jura. Pour se lever. Je te demande de m'aider. Les paysans que tu as aidés. Il s'est plaint toute la journée. Sans avoir peur du chien. Au lieu de me croire. Qui as-tu suivi ? Il s'en va sans me remercier. Approche-toi du feu ! Peut-on se baigner ici ? Hâte-toi (de rentrer) à la maison ! Tu peux aller te coucher.

VERBES SUIVIS D'UNE PRÉPOSITION

Les personnes que nous attendons. Pour protéger du froid. Peux-tu boire dans cette tasse ? Nous nous réjouissons de son arrivée. L'employé à qui nous avons écrit. L'enfant a peur du chien. Ne pensons plus à lui. Quand nous passons devant la maison. Les pompiers combattent le feu. Il s'agit d'un examen. J'ai rêvé à un voyage. Te souviens-tu de cette course ?

EXERCICES DE CONJUGAISON

Convention : Vous : forme polie
vous : 2e personne du pluriel

- | | |
|-----------------------------|--------------------------------|
| 1. j'étais | 36. j'espérais |
| 2. tu invitais | 37. tu as rêvé |
| 3. qui dévissera ? | 38. vous déclariez |
| 4. ne perds pas ! | 39. cachons ! |
| 5. vous portiez | 40. il a nagé |
| 6. tu as fait place | 41. il aura nommé |
| 7. il connaît | 42. il effrayait |
| 8. il était assis | 43. tu auras été |
| 9. nous aurons pensé | 44. qui distingue ? |
| 10. tu changes | 45. ne gête pas ! |
| 11. vous comprenez | 46. appelle ! |
| 12. elles s'entrechoquèrent | 47. vous pensiez |
| 13. vous auscultiez | 48. il déboutonna |
| 14. il est apparu | 49. je collectionne |
| 15. nous nous reposerons | 50. qui possède ? |
| 16. qui a suivi ? | 51. tu adresseras la parole |
| 17. fauille-toi ! | 52. vous aviez complété |
| 18. il a reconnu | 53. nous nous sommes réveillés |
| 19. vous pouviez | 54. c'est défendu |
| 20. il combattra | 55. vous toussiez |
| 21. il siffle | 56. ils atteignirent |
| 22. saisis ! | 57. remarquez (pol.) |
| 23. n'échoue pas (ex.) | 58. vous arriverez |
| 24. j'aurai annoncé | 59. meurs ! |
| 25. tu répétais | 60. j'avais versé |
| 26. il ne plait pas | 61. tu as couru |
| 27. ordonnez (2e p. pl.) | 62. tu enveloppas |
| 28. il m'accompagnait | 63. ne taquez pas ! |
| 29. tu ajouteras | 64. il piqua |
| 30. tu fumais | 65. vous distinguiez |
| 31. taisez-vous (pol.) | 66. il enfouira |
| 32. qui a mesuré ? | 67. tu sauvas |
| 33. cela résonnait | 68. il atterrit (passé simple) |
| 34. vous aviez quitté | 69. nous avons disparu |
| 35. ils voudront | 70. il passait |

CONJUGAISON

Allemand 3e année

1. Mettre les autres verbes aux mêmes formes verbales que celles indiquées pour le premier : 1. suivre ; tu suis, il suivait, nous avions suivi, vous (2e) suivrez, ne suis pas. — 2. Remarquer. — 3. Se réveiller. — 4. Passer (un certain temps). — 5. Prendre froid. — 6. Penser. — 7. Remercier.
2. Mettre au parfait et au futur simple : Du schraubtest auf, wer trifft ? ihr besast, du kannstest, sie denken, ich kann nicht, er danke, geh vorüber ! die Nacht bricht ein, er stich auf, sie stessen zusammen.
3. Conjuguer à l'imperatif : Sich auf die Ferien freuen, ihm zusehen, nicht hungrig sein, an dem Hause vorüberfahren.
4. Formes verbales :
 1. Tu as pu entrer. — 2. — J'ai eu la permission. — 3. Tu auras passé la nuit. — 4. Vous aviez regretté. — 5. Il s'était éloigné. — 6. Nous comprimés. — 7. Ordonne ! — 8. Je me gargarise. — 9. Il atterrira.
 10. Tu pensais. — 11. Vous (2e) promettez. — 12. Le vent soufflait.
 13. Il a pris froid. — 14. Ne te plains pas ! — 15. Il en réchappera. — 16. Vous avez préparé. — 17. J'arrivai. — 18. Vous avez voulu exiger. — 19. Qui apportait ? — 20. Vous (pol.) aviez eu honte.

Revision

CONJUGAISON

Allemand 3e année

1. Mettre aux 7 temps connus : présent, imparf., parf., pqppl., fut. simple, futur ant., impératif :
 1. lächeln, du. 2. zeichnen, du. 3. zuflüstern, ihr. 4. einschreiben, Sie. 5. davonkommen, du. 6. ausweichen, wir. 7. folgen, ihr. 8. schleichen, Sie. 9. sich schämen, du. 10. begegnen, ihr.
2. Donner l'imperatif entier de :

einladen, einsteigen, aufknöpfen, versprechen, nicht verzweifeln, sich bemühen.
3. Mettre au présent, à l'imparfait, au parfait, au futur :

Ernst (sich weigern), fortzugehen. Der Führer (pfeifen) : Aufbruch ! Wer (unterscheiden) die Fahne am Gipfel ? Die Wunde (sich entzünden). (Empfangen) ihr viele Gäste ? Wo (ausbrechen) das Feuer ? Karl (sich verstecken) im Heu. Nie (senden) er lange Briefe. Der Mann (hinzufügen) einige Worte.
4. Formes verbales: 1. Ne nage pas ! 2. Il s'est glissé. 3. Qui a couru ? 4. Vous (2e) connaissez. 5. Déboutonne ! 6. Je collectionne. 7. Il aura cru. 8. Je ne pouvais pas. 9. Nous nous taisions. 10. Ils avaient rencontré. 11. Qui s'est réjoui ? 12. Elle ordonna. 13. Vous vous penchez. 14. Il avait tiré (arme). 15. Cela plaira. 16. Enfouis ! 17. Vous (pol.) aurez déballe. 18. Je reçus (visites). 19. Tu as de la fièvre (1 verbe). 20. Nous répéterons.

Revision

LA GRADATION

Allemand 3e année

1. Indiquer la gradation de :

falsch, geduldig, langsam, jung, gut, laut, dunkel, gross, gern, kurz, hoch, sanft, viel, nah.
2. Décliner au comparatif et au superlatif :

unser (alt) Beante, die (gut) Schokolade.
3. Comparer deux choses comme dans l'exemple suivant :

Die Tanne ist höher als der Apfelbaum. Der Apfelbaum ist weniger hoch als die Tanne (nicht so hoch wie die Tanne).
1. Winter, Herbst, kalt. 2. Apfel, Birne, sauer. 3. Max, geschickt, ich.
4. Kuhmilch, Ziegenmilch, gut, Fink, Spatz, froh.
4. Mettre l'adjectif entre parenthèses au superlatif :

Max ist der (jung) Sohn meines Onkels. Ist Februar der (kalt) Monat ? Die (gross) Länder sind nicht immer die (glücklich). Von allen Tieren ist der Elefant (stark). Die französischen Trauben sind (gut), Wer kennt den (breit) Fluss Europas ? Die englischen Autos sind (teuer). Sie werden ihn im (nah) Hause finden.
5. Traduire : Le riz est plus cher que le sucre. Il travaille dans la plus petite chambre. Parlez plus haut ! Où trouve-t-on le meilleur cuir ? Tu es moins fort que moi. Je travaille beaucoup ; tu travailles davantage ; (c'est) Otto (qui) travaille le plus. Vienne est une des plus belles villes d'Europe. Est-ce que le Rhin est plus large que le Rhône ?

REVISION : MESURES, POIDS, MONNAIES

1. Compléter :

Après un nombre, les noms de mesures, de poids ou de monnaies sont ...

2. Wieviel Rappen sind 2 1/2 (en toutes lettres) Franken ? Wieviel Gramm hat ein halbes Pfund ? Was kostet ein Kilo Zucker ? (1 fr.) Wieviel Grad haben wir heute draussen ? Wie hoch ist dieses Haus ? (nur ein Stock). Wie dick ist dieses Brett ? (ein Finger). Wie tief ist dieser See ? (200 Meter).
3. Traduire :
 - 2 kilos de pommes de terre. 3 livres de pain. 2 douzaines d'œufs. Haut de 100 mètres. Profond de 80 centimètres. Cela coûte 75 fr. ; je paie avec un billet de 100 fr. et on me rend 5 pièces de 5 fr. Je n'ai plus que 4 fr. 50. Que pèse ce gros panier de pommes ? Je n'ai qu'un billet de 10 fr. Pouvez-vous me rendre ?

ADJECTIFS TIRÉS DE NOMS DE MATIÈRE

1. Compléter :

Les adjectifs tirés de noms de matière ne peuvent être employés que comme ...

2. Eine (Gold) Uhr. Mit dies... (Silber) Löffel. Der Schlüssel d... (Eisen) Schrank... (Kupfer) Drähte. Durch ei... (Blei) Hammer. Sein (Holz) Mast. Ohne ei... (Metall) Leiter. In dies... (Stahl) Flaschen. Keim (Stein) Tisch. Durch mein... (Wolle) Strümpfe. Unser (Seide) Rock. Er trägt ei... (Leder) Hut.
3. Devant le jardin, il y a un banc de pierre. Prends la cuiller de bois. Portes-tu des bas de soie ou de laine ? Des roues d'acier sont plus solides que des roues de fer.

LA TRADUCTION DU MOT « QUE »

- | | | |
|-------------------------|------------------------|------------------|
| 1. Que dis-tu ? | pron. interr. | was |
| 2. Je n'ai que 5 fr. | adv. de quant. | nur |
| 3. Il ne vient qu'à... | » » temps | erst |
| 4. Que c'est beau ! | » » quant. | wie |
| 5. Plus grand que... | conj. | als |
| Aussi grand que... | | wie |
| 6. Tu dis que... | conj. de sub. | dass |
| 7. Le lac que je vois | pron. relatif | den, das, etc. |
| 8. Un jour que... | conj. de sub. (temps) | als |
| 9. Quand ... et que ... | rempl. 1 conj. de sub. | replét, la conj. |

Exercice

Traduire en analysant les mots « que ».

Tu es plus vieux que moi. Sais-tu que nous sommes perdus ? Les enfants que je vois. Que dessines-tu ? Nous ne restons que deux jours ici. Comme il pleuvait et que je n'avais pas de parapluie, j'ai pris le tram (die Strassenbahn). Ton cerf-volant n'est pas si beau que le mien (der meine). Que le lac est bleu ! On raconte qu'il parle tout seul. Voici les lapins que j'ai achetés. Je n'(en) ai que huit. Il n'est arrivé qu'hier. Le musicien que nous entendions ne parlait que l'allemand. Un jour que la dame se promenait près du château, elle rencontra un étranger. Ne dis pas que tu es malade ! Il nous parle des pays qu'il a visités. Georges n'est pas si fort qu'Albert, mais il est plus fort que Kurt.

REVISION GÉNÉRALE

Compléter les terminaisons, mettre les verbes entre parenthèses à l'imparfait.

- Von all— Tier— ist d— Löwe (stark, superl.). (Kommen) er früh— oder spät— als d— ? Auf d— erst— Stufe d— hölzern— Treppe (liegen) ei— wollen— Handschuh. Der Knabe (danken) d— Fremd— höflich. Ernst (denken) nicht, an d— alt— Matrose— zu schreiben. (Kennen) du d— Musikant—, d— wir auf d— Strasse (begegnen) ? Er (fragen) (ich) : Ist dei— Schirm billig— als d— mein— ? Um d— Verunglückt—, d— auf d— Pflaster (liegen), (sich versammeln) ein— Menschenmenge. Als d— Nacht (einbrechen), (leuchten) die Feuer, d— ein— ganz nah, d— ander— auf d— (entfernt) (superl.) Berg—. Kein— von (wir) (wissen), w— d— unterirdisch— Gang (entdecken, ppqf.). Als ich an d— alt— Turm (ankommen), (sehen) ich d— klein— Hund nicht mehr, d— (ich) d— ganz— Tag (folgen, ppqf.).
- Wie (heissen) d— Gefangen—, von d— dein Buch (sprechen) ? Er (einwerfen) d— Brief in d— (nahè superl.) Briefkasten. Ei— Deutsch— und ein Franzos— (sich treffen) auf d— Weg, d— zum alt— Schloss führt. Ein— (golden) Uhr ist viel (teuer, compar.) als ein— (stählern) Uhr. Jed— Morgen (zusehen) Fritz d— Koch aufmerksam, während er d— Essen (zubereiten). D— Russe, d— wir (anreden), (kennen) d— Nam— d— selten— Schmetterlinge. D— (sanft) Schafe (erschrecken) vor d— böß— Wolf sehr. D— Flugzeug, wo— ich (träumen), (können) auf d— Flugplatz nicht landen.

PHRASES DE REVISION GÉNÉRALE

- Sais-tu si les pompiers apporteront une plus longue échelle ?
- Les pilotes apprennent à voler dans le brouillard et dans les nuages, pour devenir indépendants du temps.
- Quand j'eus acheté mes lunettes, je pus lire de nouveau les lettres les plus petites.
- Quand je lui ai dit qu'il y avait un incendie (qu'il brûlait) à la rue du Marché, il n'a pas voulu me croire.
- Les paysans que tu as aidés t'ont remercié cordialement (herzlich).
- Le Français s'approcha de moi et me demanda si j'avais du feu.
- Mon oncle dit que tu prendras froid, si tu ne veux pas travailler dans une chambre plus chaude.
- Aide-moi à ouvrir la fenêtre et je te montrerai le village où j'ai passé mes plus belles vacances.
- L'enfant refusa de répondre, parce qu'il avait peur de l'étranger.
- On entasse des pierres autour du feu (traduire par le passif), pour le protéger du vent.
- Ton frère t'a demandé du chocolat : réponds-lui qu'il est trop tard maintenant.
- Mon ami a pu acheter l'auto dont il rêvait depuis plusieurs mois.
- Le facteur n'accepte pas les lettres (traduire par le passif) ; tu porteras la tienne à la poste.
- Tâche de trouver l'anneau (der Ring) de cuivre dont nous avons besoin !
- Je l'ai attendu, parce que j'ai cru qu'il m'avait suivi.
- Il n'osa dire à personne ce qu'il avait découvert dans les ruines du vieux château.

PHRASES DE REVISION GÉNÉRALE

- Nous avions roulé une demi-heure quand mon oncle dit : Je n'ai plus qu'un demi-litre de benzine.
- Une lettre pour l'étranger coûte-t-elle plus ou moins qu'un mandat postal ?
- Les plus grands garçons courent plus vite que le maître.
- Ce commerçant va en Allemagne pour acheter des étoffes de coton.
- Sait-il si les vins français sont plus chers que les vins espagnols ?
- Ma mère pensait toujours à son rideau brûlé.
- Eva dit que Jean ne veut pas se laver les mains.
- Que disait le voyageur à qui tu as adressé la parole ?
- Les journaux que j'ai achetés aujourd'hui ne parlent pas du match international.
- Il n'est pas permis de donner quelque chose aux animaux du cirque.
- Il n'a pu venir ; sa mère lui a fait balayer sa chambre.
- Il a eu beaucoup de peine à raconter son histoire sans pleurer.
- Nous n'avons pas eu le temps de voir les timbres qu'il avait achetés pour sa collection.
- Pourquoi s'est-il tourné pendant que le maître parlait ?
- Le nègre se plaint, parce qu'il ne peut pas s'endormir.
- Le motocycliste a refusé de donner son nom à l'agent de police.
- Quand tu te lèveras, tâche de voir les dernières étoiles.

(Suite de la page 89)

Le Grand Conseil et les vacances scolaires

Nous savions depuis longtemps que notre canton figurait parmi les derniers en liste en ce qui concerne la durée des vacances scolaires. La loi donnait aux communes la faculté de les fixer entre 8 et 10 semaines par an, alors qu'Argovie en accorde 12, Bâle de 10-11, Fribourg 10-12, Genève 12, St-Gall 10-11, Schaffhouse 11, Soleure 12-13, Tessin 12-16, Thurgovie 10-12, Vaud 12, Zoug 8-12, Zurich 12, et que Berne fixe seulement le maximum, soit 17.

Dans sa session extraordinaire du début de février, notre Parlement a statué sur une nouvelle disposition que nous avons accueilli avec joie et dont voici la teneur :

Nouvel article 34 de la loi sur l'enseignement primaire :

« La durée totale des vacances ne peut être inférieure à 60 jours ouvrables, ni supérieure à 72 jours ouvrables par année scolaire.

» Le Conseil d'Etat fixe le nombre maximum de jours de congés spéciaux dont les élèves peuvent bénéficier, en plus des jours de vacances et des jours fériés légaux, à l'occasion de jours fériés non légaux mais néanmoins usuels ou pour d'autres circonstances particulières. »

C'est le règlement d'application qui prévoira le nombre et la nature des jours de congé supplémentaires selon les décisions du Conseil d'Etat. On présume qu'il y en aura cinq au nombre desquels on pourra compter les jours fériés officiels tels que les lundis de Pâques, de Pentecôte et du Jeûne fédéral. En revanche ne seraient pas comptés comme congés la matinée ou le jour suivant la course d'école annuelle, le matin de la journée annuelle des associations professionnelles du Corps enseignant et les jours de conférences officielles convoquées par le Département. Les congés de sport feront l'objet de prescriptions particulières.

A maintes reprises, nos organes de défense avaient présenté ces desiderata aux autorités compétentes. Ils faisaient partie des revendications relatives au statut du Corps enseignant que nous espérons voir bientôt sur pied. Cette première réalisation de nos vœux est un gain non négligeable qui nous autorise à attendre de nombreuses autres satisfactions. Nous en sommes reconnaissants à l'autorité.

W. G.

Extraits des rapports de section sur leur activité en 1959

Le Loche. — C'est avec regret que nous voyons le sympathique président, M. Ernest Hasler, qui dirigea cette section avec dévouement et distinction durant ces huit dernières années, abandonner ses fonctions. Chacun lui est vivement reconnaissant d'avoir conservé ce poste si longtemps et au cours d'une période où la lutte a été particulièrement intense pour les traitements, les retraites et la réforme de l'enseignement.

La section a eu à se prononcer sur ce dernier problème : durée de l'enseignement primaire, moment de la sélection, avancement de l'âge d'entrée à l'école, révision des programmes. Le président loue l'initiative prise par le CC d'envoyer de ses membres dans les districts pour y exposer cette très importante question et diriger la discussion. Cette expérience est à renouveler. Elle assure le maximum d'uniformité et de profit.

La semaine de cinq jours a été aussi au nombre des préoccupations de la section. Pour des raisons

pédagogiques, nous y étions opposés. « Nous étions adversaires, dit M. Hasler, du report pur et simple des heures du samedi matin sur les cinq autres jours de la semaine. Nous proposons le remplacement des leçons de 50 minutes par des périodes de 45 minutes sans changer le nombre hebdomadaire des leçons. Ceci représentait une réduction de la durée du travail que nous estimions justifiée et parfaitement compatible avec les exigences du programme. Les autorités scolaires se sont longuement penchées sur ce problème. Le bureau de la commission scolaire — abusant de ses compétences — mit un terme provisoire à la polémique en alléguant qu'une décision serait prématurée, la question méritant d'être mûrie jusqu'au printemps 1959. Cette décision a naturellement suscité de très vives réactions au sein de la commission scolaire et de la population qui avaient toutes deux admis le principe de la semaine de 5 jours. Le problème sera-t-il repris au printemps 1959 ?

» Le comité de la SPL envoya une lettre au Conseil communal pour lui demander de prendre à la charge de la commune les primes d'assurance en responsabilité civile et contre les accidents professionnels. Fin de non-recevoir motivée par des arguments douteux que nous nous refusons à admettre. Il nous paraît inéquitable, en effet, de ne pas être mis sur le même pied que les autres employés communaux. L'affaire est remise aux soins du comité central qui agira sur le terrain cantonal. »

Activité récréative. — 1. « Le voyage du printemps, qui transporta plus de 50 collègues émerveillés dans une Toscane aux richesses architecturales infinies, fut pour tous les participants une source de joies artistiques.



Contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois.

Rabais sur les assurances accidents

ques incomparables. » Qu'on se réfère au compte rendu paru dans l'Éducateur sous la plume de Mme Ant. Steudler sur ces cinq jours de bonheur !

2. — « Pendant les vacances d'automne, une cinquantaine de collègues visitèrent les très vastes usines Peugeot à Sochaux. Une telle visite ne se commente pas. Il faut déambuler soi-même dans ces halles immenses où fourmillent des milliers d'ouvriers (18 000). Il faut avoir vu fonctionner la chaîne de montage pour se rendre compte des progrès extraordinaires accomplis dans la construction des automobiles, mais aussi des conditions peu enviables de ces êtres humains devenus de véritables robots qui, seconde après seconde, effectuent indéfiniment la même opération. A l'issue d'une telle visite, le curieux ne peut s'empêcher d'éprouver deux sentiments contradictoires : émerveillement devant la technique moderne et pitié à l'égard de ces hommes, de ces femmes, esclaves de cette technique. »

« Depuis longtemps, nous avons souhaité voir la célèbre église de Ronchamp, œuvre de notre compatriote Le Corbusier. Personnellement, continue M. Hasler, nous avons été déçu de ce lieu de prière et de pèlerinage où règne surtout la froideur d'un béton brut et sans âme. Nous n'avons point ressenti cette émotion profonde que procure la contemplation d'une belle cathédrale ou même d'une église plus modeste. Aussi avons-nous apprécié, quelques heures plus tard, l'ambiance mystique créée par les vitraux modernes de Léger à l'église d'Audincourt, et davantage encore les instants émouvants passés au crépuscule d'une belle journée en compagnie de M. le curé des Bréseux qui nous initia aux thèmes allégoriques des vitraux de Manessier en son lieu saint. »

Puis le président passe en revue les anniversaires dans l'enseignement (Mlles Perrin et Sauser), les départs (Mlles Rossel et L. Matthey), les décès (Mlle Clerc et M. Emile Robert), sur lesquels nous ne revenons pas, puisque l'Éducateur en a donné le détail au fur et à mesure qu'ils sont survenus.

En concluant, M. Hasler remercie chaudement ses collaborateurs du comité, avec qui il a pu travailler dans le meilleur esprit. Mais nous savons que nous le devons d'abord à M. Hasler lui-même qui apporta dans ses relations son inaltérable amabilité. Nous lui en disons toute notre gratitude.

Val-de-Ruz. Depuis de nombreuses années, le président M. Claude Vaucher, conduit fidèlement la barque de cette section. Il déplore de n'avoir rien à signaler comme activité proprement dite de son district. Ce n'est point pour autant signe de désintéressement du travail de la corporation dans son ensemble et c'est l'occasion pour lui de rendre hommage au labeur des organes cantonaux SPN-VPOD qui ont été plus que jamais sur la brèche cette année. La principale préoccupation cantonale a, en effet, été si intense cette année qu'il a fallu créer des commissions et sous-commissions de travail en particulier pour l'examen de la réforme de l'enseignement. C'est à cette activité qu'ont été appelés à collaborer pas mal de délégués des districts et à laquelle le rapport fait allusion. On ne peut, il est vrai, tout attendre d'une section dont les membres sont établis dans plus de vingt villages éparpillés... C'est en raison de cette dispersion que le président peut regretter le défaut d'enthousiasme des nouveaux titulaires de poste pour entrer dans nos associations. C'est le cas d'une quinzaine de jeunes collègues qui n'ont pas encore compris que la solidarité est indispensable. Ils le devraient pourtant, dit M. Vaucher, « pour manifester première-

ment leur reconnaissance à ceux qui ont lutté pour obtenir les situations qu'ils trouvent actuellement, pour démontrer ensuite à l'opinion publique qu'ils appartiennent à une corporation forte, bien homogène, enfin pour eux-mêmes, car l'association leur permettrait de partager leurs soucis, leurs problèmes pédagogiques, de les dépanner en cas de difficultés financières ou morales (caisse d'entraide et assistance juridique) ».

Puis M. Vaucher fait le point des travaux sur la réorganisation de notre régime scolaire. Nous ne nous y arrêterons pas puisque l'« Educateur » en a donné maints échos. Notre collègue cependant exprime son inquiétude : « Que deviendront les campagnes, quelles solutions trouvera-t-on pour ses enfants ? »

Et le président de conclure en souhaitant le réveil de sa section par le renfort de la nouvelle génération.

W. G.

Chez nos amis vaudois

Le soussigné a eu le privilège de prendre part au 3e Congrès de la SPV. Il en est revenu enchanté et il tient à le dire dans ce journal.

D'abord, l'énorme participation d'il ne sait combien de centaines de collègues est bien pour l'impressionner... Puis, c'est la vie qui anime une très longue séance administrative, ensuite un banquet excellent, diligemment et fort bien servi, et, l'après-midi, les heures récréatives et culturelles, une incomparable audition du petit chœur du Collège de Montreux, d'une pureté, d'une sonorité et d'une précision absolument remarquables (son directeur est un magicien qui fait merveille), enfin l'intéressante conférence de M. J.-F. Zbinden, illustrée de remarquables auditions, sur la « Musique de demain ».

Chers collègues, soyez félicités, et un grand merci de votre chaleureux accueil.

W. G.

Admission

Nous saluons cordialement l'entrée dans la SPN-VPOD de Mlle Marie-Henriette Nicolet, institutrice à La Brévine et de Mlle Janine Steiner, en fonctions à La Sagne.

W. G.

Mise au concours de postes d'instituteurs et d'institutrices

Marin-Epagnier : 1 poste d'instituteur.

Enges : * 1 poste d'institutrice.

Landeron-Combes : 1 poste d'institutrice.

Lignièrès : 1 poste d'institutrice.

Boudry : 1 poste d'institutrice ; * 1 poste de maîtresse ménagère ; 1 poste de maîtresse de travaux à l'aiguille (poste partiel).

Colombier : 2 postes d'institutrices.

Auvernier : 1 poste d'institutrice.

Peseux : 2 postes d'instituteurs (dont 1 *) ; 2 postes d'institutrices (dont 1 *).

Corcelles - Cormondrèche : 1 poste d'instituteur ; * 1 poste d'institutrice.

Rochefort : * 2 postes d'institutrices.

Motiers : * 1 poste d'instituteur ; 1 poste d'institutrice.

Couvet : 1 poste d'instituteur (évent. de 9e année) ; 1 poste de maîtresse de travaux à l'aiguille (poste partiel).

Travers, Le Sapelet : * 1 poste d'instituteur.

Noiraigue : 2 postes d'institutrices.

Fleurier : * 1 poste d'institutrice.

Buttes : 1 poste d'institutrice.

Les Verrières, Les Cernets : * 1 poste d'instituteur ;

Cernier : 1 poste d'instituteur ; 1 poste d'institutrice ; * 1 poste de maîtresse ménagère.

Villiers : 1 poste d'instituteur.

Le Pâquier : * 1 poste d'instituteur.

Savagnier : 2 postes d'institutrices (dont 1*).

Fenin - Vilars - Saules - Engollon : *1 poste d'instituteur ; *1 poste d'institutrice.

Fontainemelon : 1 poste d'institutrice.

Les Hauts-Geneveys : 1 poste d'institutrice.

Coffrane : 1 poste d'institutrice.

Dombresson et Le Pâquier : * le poste d'instituteur de la classe de La Joux-du-Plâne.

Dombresson : * poste d'institutrice de la classe de développement.

Les offres de services pour ces postes doivent être adressées à M. R. Dubois, président du comité scolaire, à Dombresson.

Le Cerneux-Péquignot : *1 poste d'instituteur ; *1 poste d'institutrice.

Les Ponts-de-Martel, Martel-Dernier : *1 poste d'instituteur.

Brot-Plamboz, Brot-Dessus : *1 poste d'instituteur ;
Les Petits-Ponts : *1 poste d'institutrice.

Les Planchettes : *1 poste d'instituteur ; 1 poste d'institutrice.

La Sagne : 1 poste d'institutrice.

*Nominations pour régularisation de postes. Seul est autorisé à postuler le titulaire provisoire du poste.

Obligations : légales.

Traitement : légal.

Examens de concours : seront fixés ultérieurement, s'il y a lieu.

Entrée en fonctions : début de l'année scolaire 1959-1960.

Adresser les offres de services avec pièces à l'appui, jusqu'au **21 février 1959**, au président de la commission scolaire de la commune intéressée et en avisant le secrétariat du Département de l'instruction publique, à Neuchâtel.



MEUBLES HEIDER
 MAÎTRE EBÉNISTE
 S.A. MAISON FONDÉE EN 1860
 99 ANS D'EXPÉRIENCE
 100% SUISSE
LAUSANNE

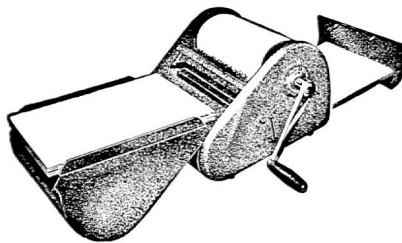
HEIDER VEND
 chaque jour
DES MEUBLES
 pour toujours

Choix immense
 toujours bon et bon marché



Une grande innovation dans le domaine de la reproduction :

le CITO MASTER 115
 (fabrication suisse)



L'hectographe le plus vendu dans les écoles romandes.

Pour n'importe quel dessin, géographie, botanique, géométrie, musique, chant, tableaux - horaires, travaux d'exams, communications aux

de bibliothèque, programmes de soirées, parents, circulaires, etc., aucun duplicateur mieux approprié ! Le CITO MASTER 115 travaille proprement, rapidement, sans encre, ni stencil. Il vous assure des copies en plusieurs couleurs par tirage. Les originaux peuvent être conservés et réutilisés. Portable, très solide, il est simple à l'emploi. CITO MASTER 115 est l'appareil scolaire idéal. Demandez-en la démonstration sans engagement.

Représentation générale Vaud / Valais / Genève :
P. EMERY, Avenue de Lavaux 70b, PULLY
Tél. (021) 28 74 02

Pour Fribourg / Neuchâtel / Jura bernois :
W. MONNIER, ch. des Pavés 3, Neuchâtel, tél. (038) 5 43 70

Fabriqué par Cito S.A. Bâle.

HOTEL DENT DE LYS

Alt. 1100 m. **LES PACCOTS**-Châtel-St-Denis



Grande salle, accueil chaleureux et prix spéciaux pour écoles et sociétés

H. MICHEL, propriétaire Tél. (021) 5 90 93

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE :

Timbres de la Caisse suisse de voyage, gratuits contre les bulletins de garantie placés dans chaque paquet de

Pâtes de Rolle

banque cantonale vaudoise

Livrets de dépôts, catégorie A et B

Bons de caisse

A partir du 1^{er} février 1959, des diapositives en couleurs, séparées, peuvent s'obtenir des séries I.V.A.C. suivantes :

LES CARTES - DIAS DE GÉOGRAPHIE :

No	Désignation	Dias	Prix en dias	Prix en film
67	Suisse	24	55.—	45.40
1	Europe, série générale	26	60.—	49.60
7	Europe économique	25	57.50	47.50
6	Amérique du Nord	24	55.—	45.40
14	Amérique du Sud	19	43.—	36.40
16	Afrique	20	46.—	38.—
58	Asie	23	52.50	43.30
60	Océanie Australie	22	50.—	41.20
26	Antarctique	12	28.—	23.20
21	France	25	57.50	47.50
65	Allemagne	20	46.—	38.—
69	Afrique du Sud	12	28.—	23.20
93	Economie mondiale	30	69.—	57.—
15	Belgique	33	76.—	62.80

Prix en dias séparées : 2 fr. 60

VUES GÉOGRAPHIQUES AVEC TEXTES EXPLICATIFS

A 36a	Suisse romande	25	40.—	30.—
A 36b	Valais	25	40.—	30.—
A 36c	Berne	25	40.—	30.—
A 36d	Suisse centrale et Tessin	22	35.20	26.40
A 36e	Suisse orientale et septentrionale	25	40.—	30.—
A 30	Espagne	35	56.—	42.—
A 31	Chine du Nord-Est	15	24.—	18.—
A 32	Chine centrale et méridionale	40	64.—	48.—
A 33	Pékin et Chine du Nord	35	56.—	42.—
A 34	Italie du Nord	25	40.—	30.—
A 35	Egypte	35	56.—	42.—
A 37	France	50	80.—	60.—
A 38	Japon	25	40.—	30.—
A 39	Java - Bali	20	32.—	24.—
A 40	Le Liban	20	32.—	24.—
A 41	Iles Canaries	20	32.—	24.—
A 42a	Indes (vie rurale)	30	48.—	36.—
A 42b	Indes (villes, hommes, religion)	30	48.—	36.—
A 43	Scandinavie	40	64.—	48.—
A 44	Corse	15	24.—	18.—
A 45	Autour de la Mer Egée	38	60.80	45.60

ART 2 000 reproductions d'art des peintures anciennes et modernes, liste sur demande, montées en dias.

Prix en dias séparées : 1 fr. 90

Nos autres séries en couleurs : Géographie générale (Le monde où nous vivons). — Cartes-dias historiques, documents. — Anatomie. — Botanique : morphologie, systématique, pollinisation, dissémination, micro, etc. — Zoologie : familles, squelettes, dissection, développements, etc.

Uniquement en série complète.

PROJECTION : appareils, écrans, tables, obscurcissement, diapositives et films fixes, appareils de cinéma 8 et 16 mm. sonores ou muets, etc.

DISQUES : tourne-disques, enregistreurs, bandes sonores, disques d'enseignement, récréatifs, religieux, etc.

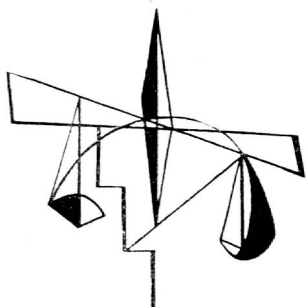
DEMANDEZ-NOUS : notre catalogue, un envoi à vue, une démonstration, SANS ENGAGEMENT.

FILMS - FIXES S. A. FRIBOURG

Maison spécialisée dans la fourniture du matériel audio-visuel

Rue de Romont 20 — 1^{er} étage — Téléphone (037) 2 59 72

FILMS - FIXES S. A. FRIBOURG
PROJECTION - DISQUES



Au service de la démocratie

Entreprise créée par des consommateurs qui se sont associés pour acheter et se répartir au prix coûtant les denrées dont ils avaient besoin, la coopérative de consommation n'a pas d'autre but que de servir ses membres – voire la collectivité tout entière car ses portes sont ouvertes à chacun, sans aucune discrimination d'ordre politique, de classe, de confession ou de nationalité.

Protéger les consommateurs, défendre leurs intérêts, mettre à leur disposition un large choix de marchandises de qualité au juste prix, telle est la tâche d'une société coopérative de consommation.

Mais pour bien s'acquitter de cette tâche la coopérative a besoin de la participation active et consciente de ses membres. Association de personnes, c'est la personne humaine qu'elle doit et veut servir. Organisation démocratique, créée par le peuple et pour le peuple, c'est grâce à la collaboration librement consentie de chacun qu'elle peut atteindre son but.

« C'est ainsi que, d'un même mouvement, la coopération élève le niveau matériel des classes populaires et leur niveau moral. Défaillante dans sa tâche morale, elle serait défaillante dans sa tâche économique. (Dr G. Fauquet: Le secteur Coopératif) ».

Soutenir les efforts du mouvement coopératif, c'est contribuer à renforcer la démocratie.

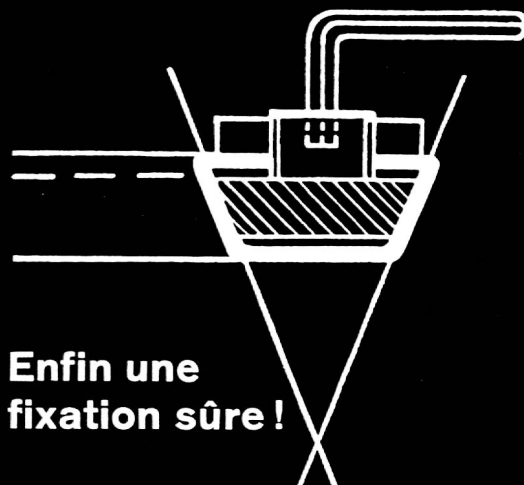
UNION SUISSE DES
COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (U.S.C.)



6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A.

Montreux 1



**Enfin une
fixation sûre !**



Un dispositif de blocage ingénieux et sûr fixe le siège à la hauteur désirée et l'empêche de retomber brusquement. Ceci explique déjà la grande popularité actuelle des sièges d'école palor. Les chaises palor vous offrent encore d'autres avantages exclusifs: beaucoup de place pour les pieds, possibilité d'empiler 40 chaises au m², forme élégante et moderne, pas d'échardes dans les pièces de bois.

Demandez nos références et prix ou la visite de notre représentant.

PALOR S. A., Niederurnen GL
Bureau à Lausanne, Tél. (021) 24 25 96

palor

Fabrique de mobilier scolaire et tableaux